

CONTENIR LA VIOLENCE DE CERTAINS NEO-FONDAMENTALISTES

Contribution de Jean-Marc Bourdin, « auditeur libre » du séminaire

Résumé

Les États, les religions et les laïcités sont trois des institutions qui ont historiquement le plus contribué à la contention de la violence même si elles peuvent parfois en être les vecteurs. L'État de droit moderne a ainsi succédé aux religions en Europe après leur faillite face à la violence manifestée par les guerres de religion. Quant à la laïcité, elle est l'ultime consécration de la liberté des religions émancipées de la tutelle de l'État et la garantie de leur coexistence pacifique. Ces trois institutions sont aujourd'hui mises à mal par la planétarisation.

Les États-providence semblaient en mesure de tenir les promesses des Lumières ; ils cèdent de plus en plus devant les entreprises, promotrices de la croissance indéfinie des biens et services dont les marchés sont en mesure de s'affranchir des frontières nationales. Il en va *a fortiori* de même pour des formes étatiques plus récentes et fragiles, qu'elles soient issues de la décolonisation ou de la chute du communisme.

Si les religions ont fait montre de capacités de résilience face aux Lumières, à l'athéisme scientifique et au matérialisme de l'économie, elles sont aujourd'hui déstabilisées par leur affaiblissement ou, à l'inverse, par l'excès de valeur symbolique qu'un ressentiment identitaire leur attribue.

La laïcité à la française a longtemps fourni un équilibre que la montée en puissance récente de l'islam en France remet en question. Pour autant, la loi de 1905, en dépit de sa simplicité et de sa brièveté, recèle un moyen d'action trop souvent négligé pour lutter contre la crise actuelle, la faculté pour l'État de financer les aumôneries dans des lieux où se retrouvent les *adulescents* tentés par une montée aux extrêmes de la violence. En tout état de cause, toute réflexion sur des modalités d'action appropriées doit aussi se situer dans le respect de la convention européenne des droits de l'homme, au demeurant protectrice des libertés religieuses, y compris de leur manifestation dans l'espace public.

Alors que la question théologico-politique avait semblé résolue à la suite de Spinoza par l'affirmation qu'il « *est permis à chacun de penser ce qu'il veut et de dire ce qu'il pense* », l'espace croissant ouvert par le libéralisme culturel, politique et économique pousse aujourd'hui ces facultés à des limites qui semblent inacceptables à certains croyants, au point de légitimer chez les plus radicaux d'entre eux des comportements violents pouvant aller jusqu'à des massacres.

Dans ce contexte, États et religions sont mis en difficulté par des fondamentalismes, même si la plupart d'entre eux restent dans les limites de la non-violence ou d'une agressivité relativement contenue. Ceux-ci apparaissent comme des symptômes et des agents de la crise contemporaine. Les fondamentalismes, présents dans toutes les religions du Livre, auxquelles nous limitons nos réflexions, se sont constitués en réaction à la modernité des Lumières et de ses aspirations à une vérité scientifique ainsi que du libéralisme politique et économique qui en découle. Sous une forme dogmatique à caractère également fondamentaliste, cette idéologie peut au demeurant contaminer la modernité sous la forme du scientisme ou de l'ultralibéralisme. Nous suggérons dans ce cadre que le néo-fondamentalisme est au fondamentalisme comme le néolibéralisme au libéralisme, une sorte de montée aux extrêmes dans l'opposition. Les néo-fondamentalistes seraient des contemporains cherchant

dans une conception rigoriste de la religion un rempart à la planétarisation des échanges et des modes de vie ainsi qu'à la vacuité des vies spirituelles produites et présumées par une économie qui recherche son équilibre dynamique dans la croissance sans terme de la consommation des biens matériels et de la marchandisation.

Certains aspects les rassemblent : le littéralisme, qu'il soit ou non mâtiné d'une faculté d'interprétation des textes, la préférence pour la loi divine dans la cité, l'organisation patriarcale de la famille et, notamment, la position de la femme, une tendance à l'exclusion des coreligionnaires plus modérés et ouverts à la laïcité, l'incompréhension de l'agnosticisme et de l'athéisme... Toutefois leurs attitudes peuvent diverger face à la manifestation de la vérité, entre quiétisme, activisme politique et violences sacrificielles causées à soi comme à des victimes prises peu ou prou au hasard. De même, les champs d'expansion peuvent être très divers : ils vont de la reconstitution de formes de ghetto ou du repli sectaire à une extension potentiellement mondiale en passant par un communautarisme dans un espace plus ou moins étendu, jusqu'à l'Oumma musulmane. Le néo-fondamentalisme ne peut donc être envisagé comme un concept transcendant les différences de croyances et d'attitudes face aux autres.

Il convient donc de cibler les efforts pour espérer maîtriser les risques que font naître les manifestations les plus violentes de certains néo-fondamentalismes. Pour nous, le problème se concentre autour de certains *adulescents*, tranche d'âge qui s'étend en pratique entre 15 et 30 ans, enfants perdus de la modernité. L'indifférenciation entre les âges, les sexes, les détenteurs de la violence légitime et illégitime, les savants et les ignorants, les informés et les désinformés, la volonté généralisée de posséder toujours plus... ont profondément brouillé leurs repères. Chacun revendique une égale puissance d'être, par définition vouée à la déception. Face à celle-ci, certains se retrouvent dans un ressentiment identitaire, au point d'aller jusqu'à partager leur impuissance d'être dans un renversement macabre en ôtant la vie à des victimes provoquées par leur propre suicide.

Alors que faire ? Huit propositions sont ici suggérées, préférant une ambition à la hauteur du problème à des mesures susceptibles de faire plus aisément consensus mais qui seraient sans efficacité suffisante face au défi. Au niveau européen : une politique de civilisation *européanisante*, ayant pour ambition la sauvegarde et la transmission des valeurs essentielles auxquelles nous tenons ; une politique intra-européenne visant à un détachement des valeurs matérialistes au sein de la jeunesse ; une politique favorable à une intégration effective des migrants autour des qualités avérées de la conception théologico-politique européenne ; enfin une politique étrangère en faveur d'une stabilisation du monde arabo-musulman. En France : un financement à un niveau significatif des aumôneries, notamment dans les établissements d'enseignement et les prisons ; une amélioration de la qualité de la formation théologique des clercs, et en particulier des aumôniers ; un plan d'entrée précoce dans la vie autonome pour réduire les effets néfastes d'une interminable *adulcescence*. Enfin, si l'apaisement des passions suppose un cosmopolitisme interreligieux, engager une lutte que tous devraient partager sans exclusive face à la menace de l'effondrement probable de l'environnement dans les deux prochains siècles. Le maintien de la viabilité de la planète est l'objectif minimal universel.

La riposte de l'humanité à la situation de crise actuelle lui « coûtera » en tout état de cause beaucoup plus cher que le sacrifice de leur vie à de nombreux désespérés s'imitant les uns les autres.

Sommaire

1.	Etats, religions et laïcités : trois institutions de régulation de la violence en crise.....	4
1.1.	Les États, des institutions rongées par la planétarisation.....	5
1.2.	Les religions, entre pluralisme sécularisé et tentation hégémonique monopolistique.....	5
1.3.	Laïcité française et liberté religieuse européenne	6
1.4.	Les laïcs et les religieux face à la liberté de penser et d'exprimer opinions et croyances	7
2.	Les nouveaux fondamentalistes : symptômes et agents de la crise contemporaine	8
2.1.	Le lien congénital entre fondamentalisme et modernité	8
2.2.	Unité et diversité des nouveaux fondamentalistes face au néolibéralisme mondialisé.....	9
2.3.	Trois attitudes néo-fondamentalistes face à la manifestation de la vérité : quiétisme, activisme et sacrifice	9
2.4.	Trois espaces de déploiement des néo-fondamentalismes : ghetto, communauté, monde	10
3.	Enjeux nationaux et internationaux : quelles mesures pour contribuer à la concorde ?	10
3.1.	Le problème sur lequel se focaliser : les <i>adolescents</i> perdus de la modernité.....	11
3.2.	Des mesures européennes	12
3.3.	Des mesures nationales en France.....	12
3.4.	Un cosmopolitisme interreligieux, utopie ou horizon raisonnable ?	13

Une bonne manière de ne pas sortir d'un sujet et de le traiter dans son ensemble est de toujours revenir à son intitulé. En l'espèce, les promoteurs de notre séminaire nous ont même proposé un plan en trois parties séparées par deux signes de ponctuation (deux points puis un point) : « Etats, religions, laïcité : les nouveaux fondamentalistes. Enjeux nationaux et internationaux ». Il suffit donc d'en suivre la succession et d'en analyser les termes pour savoir sur quoi et comment contribuer.

Je ne m'échapperai donc pas du cadre fourni par nos partenaires et les co-directeurs du séminaire. Pour autant, je ne m'essaierai pas davantage à un résumé des contributions de la première année de nos travaux. En revanche, nourri des riches interventions et des débats dont nous avons bénéficié jusqu'à présent, je vous proposerai ma vision de la question à partir d'un point focal, celui de la violence : s'il n'y avait pas d'impuissance ressentie à la contenir, s'il n'y avait pas de désarroi devant les choix qui nous semblent aberrants de certains des enfants de la modernité, si, *a fortiori*, la violence avait fini par disparaître, chacun ayant suivi le conseil de Jésus de renoncer aux représailles, notre séminaire n'aurait tout simplement pas été programmé.

Je partirai de la crise de ces trois institutions de la prévention de la violence et de la résilience des groupes humains que sont *les Etats, les religions et les laïcités*. Puis, je reprendrai nos interrogations sur ce qui fait la *nouveauté de nos fondamentalistes contemporains*, sachant qu'un consensus est d'ores et déjà établi sur le constat que le fondamentalisme est un phénomène moderne, donc récent à l'échelle de l'histoire des religions. Enfin, je tenterai d'en tirer quelques propositions et les limites dans lesquelles les situer qui sont, en pratique, la prise en compte des *enjeux nationaux et internationaux* de la crise manifestée par les *adulcents* perdus de la modernité.

1. Etats, religions et laïcités : trois institutions de régulation de la violence en crise

Le triangle qui encadre nos réflexions est loin d'avoir été choisi au hasard : les religions (ou, plus largement, le sacré si on réserve le terme de religion à des croyances incluant des divinités) ont été les premières institutions qui ont permis aux humains de ne pas être annihilés par la violence consécutive à la manifestation de leurs désirs. Même si elles ont été parfois des vecteurs de violence, généralement en rapport avec des ambitions impériales, elles ont joué un rôle plutôt apaisant dans la plupart des cultures jusqu'à ce que, progressivement, des formes politiques prennent le relais et finissent par produire et faire respecter des normes juridiques qui se sont montrées plus efficaces dans la maîtrise de la violence quotidienne que les grandes religions monothéistes. Quant à la laïcité, elle constitue la tentative d'articuler les relations entre politique et religion pour éviter la domination d'une des deux institutions sur l'autre ou une combinaison théologico-politique susceptible de se révéler dommageable.

L'État de droit moderne a ainsi succédé aux religions en Europe après leur faillite manifestée par les guerres de religion. Quant à la laïcité, elle est l'ultime consécration de la liberté des religions émancipées de la tutelle de l'Etat et la garantie de leur coexistence pacifique. Or ces trois formes institutionnelles sont aujourd'hui en crise. Reste actuellement dans beaucoup de sociétés une difficile cohabitation entre laïcs et religieux, que la laïcité régisse ou non l'équilibre des institutions.

1.1. Les États, des institutions rongées par la planétarisation

Remarquons d'abord que les États de droit, c'est-à-dire des puissances souveraines censées garantir la concorde à l'intérieur de leurs frontières et la paix à l'extérieur, sont des institutions de la modernité, pour ainsi dire la modernité institutionnalisée en son sommet politique. Ils ont tiré une puissance sans précédent de la croissance économique depuis le XIX^e siècle, s'accroissant dans la deuxième partie du XX^e siècle, augmentant les prélèvements obligatoires et la redistribution. Ce faisant, ils ont semblé être en mesure de tenir toutes les promesses d'autonomie individuelle des Lumières, du Romantisme, de l'économie et, pour finir des psychothérapies ainsi que de leurs dérivés qui diffusent le développement personnel. Mais les promoteurs de la croissance des biens et services sont parvenus à se débarrasser de leur ancrage national et à faire fi des frontières qui marquent les limites de la puissance des États : les délocalisations des productions mais aussi l'optimisation et l'évasion fiscales vers des lieux significativement nommés « paradis », le tout couronné par la financiarisation des échanges, ont eu raison de la toute-puissance un temps espérée par les États-providence. Quant aux États issus de l'effondrement du monde communiste, ils se sont abandonnés à la prédation des oligarques, à la corruption généralisée et aux polices parallèles. L'impuissance des États contemporains se manifeste enfin de manière toujours plus criante dans l'absence de maîtrise collective des conséquences néfastes de la croissance économique sur l'environnement et la santé publique.

Dans les parties du monde qui n'avaient pas connu la longue maturation des États-Nations de l'Europe et de l'Atlantique Nord et qui avaient subi d'une manière plus ou moins profonde la colonisation, l'État moderne n'est que rarement parvenu à s'implanter : pour l'essentiel, il a réussi dans certains pays où la forme impériale et son organisation administrative étaient arrivées à un degré de maturité pratiquement équivalent à celui de la modernité européenne au XVIII^e siècle. Dans la zone arabomusulmane qui focalise aujourd'hui toutes les inquiétudes, l'échec des nationalismes arabes a mis en évidence l'artificialité des découpages postcoloniaux de l'ancien empire Ottoman. La puissance relative de l'Iran, de l'Arabie Saoudite et de la Turquie reflète l'importance des formes préexistantes, lesquelles mêlent encore ou à nouveau politique et religion.

Bref les États sont en crise partout, même si les trajectoires sont différentes. Ils ont laissé la responsabilité de l'abaissement des tensions violentes à l'économie marchande qui mobilise les humains dans un cycle indéfini désir-production-rémunération-consommation-déception. Cette occupation du temps des producteurs-consommateurs connaît toutefois aujourd'hui un certain épuisement, au moins à ses marges qui vont s'élargissant.

1.2. Les religions, entre pluralisme sécularisé et tentation hégémonique monopolistique

Sous la menace du culte de la raison promu par les Lumières, de l'athéisme scientifique et du matérialisme nécessaire à la prospérité économique, les religions ont malgré tout conservé une place importante dans l'espace public.

La survenance d'un islam rapatrié en Europe et particulièrement en France à l'issue de décolonisations calamiteuses ayant, en règle générale, laissé les peuples anciennement colonisés sans capacité à prendre leur place dans le concert des États orchestré par l'Organisation des Nations Unies (ONU), leur a redonné une signification forte. L'islam a fourni une identité au ressentiment d'individus désorientés par la perte de leurs repères traditionnels et l'incapacité de leur pays d'accueil à tenir sa promesse d'égalité, d'émancipation et de prospérité. Le long sommeil d'un islam un temps flamboyant au Moyen-Âge conclu par la dissolution du califat Ottoman débouche sur un développement démographique sans précédent et un raffermissement dogmatique sur le respect des prescriptions morales dans un monde qui promeut la liberté des mœurs contre toutes les règles religieuses traditionnelles.

Le projet laïc d'un État juif en définitive autorisé par une communauté internationale culpabilisée par la catastrophique deuxième guerre mondiale s'est progressivement transformé en une société où des conceptions diverses de la religion influencent fortement les décisions politiques internes et internationales marquées par des projets coloniaux anachroniques.

Le christianisme a, de son côté, perdu beaucoup de ses croyants en Europe tandis qu'il bénéficiait de l'expansion démographique des pays du Sud et d'un maintien des efforts missionnaires. Il se développe en règle générale là où l'État est mal constitué et s'étiolle là où il est implanté de longue date, mise à part l'exception étatsunienne. Dans ces États de droit, les lois s'émancipent progressivement des préceptes portés par les Églises et privilégient une approche libérale des questions morales.

Chacune des religions du Livre - christianisme, judaïsme et islam – entre sous des formes diverses dans des logiques concurrentielles, internes ou prosélytes, tout en perdant de plus en plus ses capacités modératrices de la violence, soit du fait d'une réduction de son influence, soit du fait de son association passive, voire active, aux promoteurs de la violence.

1.3. Laïcité française et liberté religieuse européenne

Si la laïcité est traditionnellement considérée comme un concept français, la question de la liberté de pensée, de conscience et de religion est au cœur du libéralisme politique promu par l'État de droit et les institutions internationales comme l'ONU et la Cour européenne des droits de l'homme.

Les principales dispositions de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État sont à citer, d'autant que l'une d'entre elle représente un levier potentiel d'action à l'avenir :

« Article 1^{er} : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. [...]

Pourront toutefois être inscrites [aux] budgets [de l'État et des collectivités territoriales] les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons. »

Il s'agit d'une loi qui libère en séparant, une forme d'émancipation qui abolit tout privilège pour une croyance tout en reconnaissant la possibilité à toutes de se penser, de se vivre et de s'exprimer. Si, comme tout porte à le croire, le problème terroriste concerne à titre principal les 15-30 ans en mal d'intégration dans une société d'adultes économiquement autonomes, il est remarquable que, dans un alinéa trop peu souvent cité, la loi de 1905 prévoyait la possibilité de financement d'aumôneries dans les lieux qu'ils fréquentent en priorité. L'équilibre de cette loi va donc au-delà de ce qu'on en retient habituellement et donne d'ores et déjà des moyens d'agir dont nous nous sommes largement privés et que nous n'utilisons pas toujours à bon escient. En revanche, dans un tel cadre législatif, l'aide à l'investissement pour les cultes s'étant développés après 1905 semble impossible, même si cette difficulté peut être en partie contournée par l'adossement d'un lieu de culte à un centre culturel (révélant, ce faisant, l'ambivalence culturel-culturel au cœur des problèmes sociétaux liés à l'expansion de l'islam en France).

Les dispositions de l'article 9 de la convention européenne des droits de l'homme sur la liberté de pensée, de conscience et de religion sont tout aussi déterminantes dans la mesure où elles encadrent toutes les évolutions nationales futures pour les signataires du traité, dont la France :

« 1/ Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction indivi-

duellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites.

2/ La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publics, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. »

Cet article défend fermement les libertés religieuses mais aussi et avant tout celles des personnes. Cela signifie en particulier qu'aucune religion ne peut prétendre sur le territoire des États adhérant à la convention européenne condamner et sanctionner l'apostasie. Il limite également les possibilités d'interdire les signes ostensibles. Dans ce cadre, la loi nationale ne peut cantonner l'expression des convictions religieuses à l'espace privé et à la conscience des croyants. Dans leur domaine d'application, ces dispositions illustrent les effets de la planétarisation sur la souveraineté des États : des mesures strictement nationales y sont désormais de portée réduite et d'effets limités.

1.4. Les laïcs et les religieux face à la liberté de penser et d'exprimer opinions et croyances

Une autre manière d'aborder la question est alors de renoncer à l'étiquette institutionnelle de la laïcité dont la définition est la cause de tant d'excès et de passion en France comme l'a pointé malicieusement le Pape François dans une interview donnée au printemps 2016 au quotidien *La Croix*. Cette opposition / combinaison entre laïcs et religieux va nous conduire naturellement à la deuxième partie consacrée aux néo-fondamentalistes.

La crise des religions est concomitante de l'avènement de la modernité en Europe dès lors qu'elles ont dû renoncer à leur primauté dans les affaires du monde d'une manière, semble-t-il, irréversible dans la plupart des cas. Elle connaît un regain depuis quelques décennies. Se repose en effet aujourd'hui à nouveaux frais une question intellectuellement résolue dès les débuts de la modernité, c'est-à-dire la prise de contrôle des situations de violence par les États de droit à partir du XVII^e siècle en Europe et aux futurs États-Unis en réponse à l'échec et au retrait du catholicisme et du protestantisme à l'issue de leurs guerres fratricides et des migrations qu'elles avaient induites. C'est par exemple la question du *Traité théologico-politique* (1670) de Spinoza qui fait écho à sa situation personnelle face aux autorités qui le rejetaient à laquelle il apporte la réponse suivante « [...] *la liberté de penser, non-seulement peut se concilier avec le maintien de la paix et le salut de l'État, mais même [...] on ne pourrait la détruire sans détruire du même coup et la paix de l'État et la piété elle-même.* » : « *dans une libre république il est [donc] permis à chacun de penser ce qu'il veut et de dire ce qu'il pense* », ce que Spinoza s'attache à démontrer dans le vingtième et dernier chapitre de son traité.

De nos jours, face à la liberté d'expression (« *manifester ses convictions* ») consacrée par les déclarations des droits, le blasphème et la caricature ont récemment ainsi pu être présentés comme des raisons valables pour commettre des meurtres et des massacres. Le port des signes religieux, autre forme de « *manifester sa religion* » a fait l'objet de restrictions en France. La question des interdits alimentaires est également posée à partir d'un argument s'appuyant sur la défense de la laïcité. Une sorte de continuum de la violence, symbolique et effective, provocatrice et destructrice, émerge de nouveau, faisant craindre que la proclamation de libertés fondamentale soit remise en cause par des acteurs de mauvaise foi, quel que soit leur bord.

Historiquement institutions de la contention de la violence, les États de droit et les religions semblent aujourd'hui en difficulté face à des auteurs de violence qui se réclament d'une religion. La forme qu'elle prend est alors ce qu'on nomme désormais de manière générique le fondamentalisme, même si la plupart des fondamentalistes sont non-violents et limitent leur violence à un prosélytisme et une police des mœurs plus ou moins agressifs.

2. Les nouveaux fondamentalistes : symptômes et agents de la crise contemporaine

Le cœur de notre sujet d'étude nous a été désigné comme « les nouveaux fondamentalistes ». Il est temps de les caractériser en donnant une signification au terme et au fait que celui-ci ait été spécifié comme « nouveau ». Quant au recours au pluriel, il invite à s'interroger sur ce qui fait leur unité générale et leur diversité face au néolibéralisme, mais aussi dans leur rapport à la vérité et à l'expansion dans l'espace.

2.1. Le lien congénital entre fondamentalisme et modernité

Il n'y a pas lieu à une conception fondamentaliste, ultra-orthodoxe, intégriste, intégraliste, traditionaliste... d'une religion avant sa confrontation à la modernité. Le fondamentalisme, de quelque obédience religieuse qu'il relève, réagit à la promotion par les « modernes » du libéralisme politique et économique ainsi qu'à une double relation apparemment contradictoire à la vérité, le relativisme des croyances et la possibilité d'une connaissance scientifique qui leur serait supérieure. Historiquement, le terme a été créé pour certains courants protestants nés au début du XX^e siècle après des « réveils » au XIX^e siècle se fondant sur le piétisme qui avait pris lui-même son essor face aux Lumières. Il s'applique aussi aux orthodoxes juifs (*haredim*) dont l'importance commence à croître à peu près à la même époque en référence à la pensée de rabbins du XVIII^e siècle. Le salafisme s'appuie lui aussi sur le wahhâbisme dont la doctrine est née au XVIII^e siècle. Quant au traditionalisme catholique, s'il se forme très récemment contre le concile Vatican II, il s'inscrit dans le prolongement du catholicisme contre-révolutionnaire du XIX^e siècle.

Mais le fondamentalisme est avant tout une attitude intellectuelle qui peut s'appliquer tout aussi bien à une approche dogmatique de la modernité, qu'il s'agisse de scientisme ou, à certains égards, d'ultralibéralisme. Ainsi le fondamentalisme du marché en croissance indéfiniment bénéfique et l'idéologie de la dérégulation, l'économie néolibérale avançant sous couvert de dépolitisation, se révèlent eux-aussi soucieux d'orthopraxie et d'orthodoxie, imposant aux États des pratiques issues de leur croyance en l'efficacité des marchés et s'efforçant d'empêcher les expressions hétérodoxes. Fille des Lumières et forme *a priori* la plus émancipée des pratiques et de la foi religieuses, l'économie politique néoclassique, celle qui peut se targuer non sans arguments de s'être opposée avec succès aux totalitarismes du XX^e siècle et de les avoir pour l'essentiel dissous dans la globalisation, s'abîme aussi pour une certaine frange de ses tenants dans un dogme, indifférente aux exclusions qu'elle produit et aux dégâts écologiques qu'elle provoque. Paraphrasant Marcel Gauchet, osons dire qu'elle est la religion de la sortie du politique.

De ce fait, l'idée de « nouveaux » fondamentalistes suppose des évolutions contemporaines puisque les fondamentalismes sont des mouvements de pensée récents adossés à la modernité qu'ils rejettent, au moins en partie. On pourrait alors suggérer, en simplifiant à l'extrême, que le néofondamentalisme est au fondamentalisme comme le néolibéralisme au libéralisme, une sorte de montée aux extrêmes dans l'opposition. En acceptant cette approche, on en vient à l'idée que les néofondamentalistes sont tout bonnement les fondamentalistes d'aujourd'hui, confrontés à la planétarisation des échanges et des modes de vie ainsi qu'à la vacuité des vies spirituelles produites et présupposées par une économie qui recherche son équilibre dynamique dans la croissance sans terme de la consommation des biens matériels et de la marchandisation.

S'il en est bien ainsi, nous noterons que les fundamentalistes sont trop ce que bien des esprits éclairés aspirent à être juste ce qu'il faut, lesquels entendent accepter tout à la fois les progrès de la modernité et certaines des aspirations religieuses les plus élevées, le cas échéant après leur sécularisation, sans tomber dans les excès idéologiques et dogmatiques d'aucun des deux côtés.

2.2. Unité et diversité des nouveaux fundamentalistes face au néolibéralisme mondialisé

L'unité des mouvements fundamentalistes, au moins ceux issus des trois monothéismes du Livre, se trouve probablement dans leur littéralisme : même si l'interprétation est ouverte chez les juifs et les protestants, la vérité du texte sacré s'impose dans certains domaines comme les prescriptions rituelles ou la création du monde. Et il serait préférable pour eux que la loi divine se substitue à celles des hommes. Cet ordre souhaitable qu'il convient d'appliquer dès à présent pour s'obtenir les (bonnes) grâces de Dieu connaît des conséquences dans les structures familiales et le statut réservé à la femme qui rapprochent également les fundamentalistes.

Le rapport aux coreligionnaires non ou moins radicaux tend à exclure ces derniers en raison de leur éloignement de l'orthodoxie et, peut-être plus encore, de l'orthopraxie. Ils sont situés selon les sensibilités et les professions de foi entre des brebis perdues à ramener au sein du troupeau et des brebis galeuses à rejeter pour cause d'impureté et par crainte de contagion. Cette approche est nourrie par une peur des effets maléfiques sur les consciences et les mœurs prêtées au libéralisme ambiant.

Face aux croyants des autres religions, aux agnostiques et aux athées, ces deux dernières catégories ayant fortement cru sous les assauts de la modernité, l'indifférence peut l'emporter jusqu'à dénier toute importance à leur vie. Une foi prosélyte peut toutefois suggérer l'obligation de les convertir.

2.3. Trois attitudes néo-fundamentalistes face à la manifestation de la vérité : quiétisme, activisme et sacrifice

Le rapport au politique est en tout cas particulièrement divers, là où la loi traduit les croyances collectives pour régler les rapports humains. Dans des pays ayant opté pour des institutions représentatives et le multipartisme, la participation au gouvernement (ultra-orthodoxes juifs), voire sa conquête par les urnes (frères musulmans) sont parfois considérés comme le meilleur moyen de transformer la société dans le sens prôné. D'autres modalités du rapport à la loi civile peuvent être préférées ou se combiner à la participation active aux compétitions électorales : objection de conscience (refus de porter les armes en cas de conscription), désobéissance civile (comme les prières de rue ou des actions contre des centres de planning familial), voire entrée dans la délinquance, la criminalité et la clandestinité, ne serait-ce que pour se procurer les moyens de passer à l'action.

Le rapport à la violence est également divers. Une grande partie du salafisme se présente comme quiétiste. De même les ultra-orthodoxes juifs se contentent d'une police des mœurs et des pratiques prohibées par la Bible dans des espaces qu'ils s'efforcent d'investir en totalité pour les maîtriser. Les communautés protestantes fundamentalistes et catholiques traditionalistes limitent aussi leurs interventions dans l'espace public, allant rarement au-delà de l'objection de conscience et de la désobéissance civile.

Mais une eschatologie passive ou l'attente d'un messie à une échéance indéfinie ne satisfait pas tous les fundamentalistes dont certains veulent hâter la manifestation de leur vérité. L'investissement prosélyte des médias, les campagnes de conversion et le recrutement de prédicateurs sont des conditions préalables à une augmentation de la puissance nécessaire au développement : ces initiatives peuvent se limiter à des coreligionnaires ou s'étendre à des mécréants. Les fundamentalistes agissent en

l'occurrence à l'instar des formes modérées des expressions religieuses ou des partis politiques et des idéologues qui s'affrontent sur un marché concurrentiel des opinions et des croyances.

Cet activisme peut à son tour être tenu pour insuffisant par des fundamentalistes qui veulent accélérer le cours des choses et provoquer une apocalypse supposée salvatrice, le pire étant considéré comme la condition préalable au meilleur espéré. Il ne s'agit plus alors de dépenser de son temps et de ses efforts mais de sacrifier sa propre vie à la cause. Inutile de développer plus avant.

2.4. Trois espaces de déploiement des néo-fondamentalismes : ghetto, communauté, monde

Les néo-fondamentalismes se distinguent aussi par leurs ambitions d'expansion. Dans certains cas, une logique de ghetto s'impose, en particulier chez les ultra-orthodoxes juifs qui tentent de reconstituer en quelque sorte délibérément la mise à l'écart que leurs ancêtres avaient subie et dont ils avaient souffert. Des replis sectaires ou communautaires sont aussi envisageables. Mais dans le cas de religions prosélytes pour lesquelles la communauté des croyants est potentiellement sans limites et l'appartenance irréversible, on pense ici à l'Oumma des musulmans, un projet néo-fondamentaliste est susceptible de produire des effets sur de vastes étendues, la communauté ainsi constituée faisant fi des limites, y compris de ses implantations minoritaires.

À l'évidence, ces distinctions doivent être prises en compte et le néo-fondamentalisme ne peut être considéré comme un ensemble homogène qu'il conviendrait de traiter uniformément. Les différences de croyance aboutissent logiquement à des rapports divers avec les autres. Après tout, les laïcités ont toutes pour fondement la liberté de penser et celle d'exprimer ses opinions et ses croyances. À cette aune, seules les croyances dont la manifestation ne respecte pas la liberté des autres devraient être contrôlées. Ce qui n'est pas sans difficulté, puisqu'une opinion laïque peut être amenée à ne pas respecter la liberté des ennemis de la liberté de penser, se plaçant ainsi en porte à faux, du moins en logique, faille dans laquelle s'engouffrent bien des fondamentalismes.

Si notre tendance naturelle nous pousse à regrouper des phénomènes différents sous un même vocable et à repérer des continuités, toute volonté d'action doit se fonder sur une sélection et une concentration pour au moins trois raisons : l'efficacité qui s'accommode mal de la dispersion, la rareté des moyens qui oblige à la sélection, enfin l'attachement aux libertés qui seront inévitablement réduites par des actions d'ampleur. Ce dernier point correspond d'ailleurs souvent à l'objectif de terroristes de mettre en contradiction une société libérale qui recourt à des états d'exception pour s'en protéger.

3. Enjeux nationaux et internationaux : quelles mesures pour contribuer à la concorde ?

Avant de s'interroger sur de possibles sphères et modalités adéquates pour une remédiation en France et en Europe, il paraît essentiel de circonscrire le problème à la population qui l'exprime. Ce ne sont pas les quadras, les quinquas, ni *a fortiori* les personnes âgées : la vie conjugale et l'arthrite les en préservent ! Le problème révélé par l'attractivité de l'islamisme violent concerne des jeunes gens, beaucoup plus souvent des garçons que des filles, même si certaines d'entre elles se joignent à eux dans une démarche qui nous semble contraire aux progrès de l'émancipation féminine depuis plus d'un demi-siècle. Ce sont pour la plupart des *adulcents*, catégorie récemment créée par des socio-

logues pour désigner des jeunes qui atteignent précocement la maturité sexuelle, la liberté d'expression de certains de leurs désirs mais aussi tardivement l'autonomie matérielle conférée par un emploi stable et la fondation d'une famille : cette période de leur vie s'étend de 15 à 30 ans, parfois davantage, soit un cinquième de leur espérance de vie. Pour finir, nous nous projeterons vers un cosmopolitisme interreligieux, probablement l'aspiration d'une majorité de notre groupe de recherche.

3.1. Le problème sur lequel se focaliser : les *adolescents perdus de la modernité*

D'après les travaux de l'historien Robert Muchembled, la tranche d'âge la plus portée à la violence meurtrière a toujours été celle des 15-30 ans, du moins selon des registres d'état-civil qui nous sont parvenus et dont certains ont été tenus depuis le XIII^e siècle. C'est encore aujourd'hui la population la plus exposées aux risques de rixes favorisés par l'appartenance à des bandes de quartier, des histoires d'amour contrariées ou encore des consommations et trafics de substances désinhibitrices des mécanismes sociaux et psychiques de contention de la violence. Depuis le Moyen-Âge, il s'est agi d'une manière assez constante d'hommes (à 90 %), leurs victimes étant des hommes (à 80 %). Or, à partir du XVII^e siècle, les États de droit, là où ils ont réussi à monopoliser la violence légitime, ont réduit en l'espace de trois siècles les taux d'homicide jusqu'à un facteur 100 ! Une des façons de voir la mobilisation terroriste actuelle serait un regain, somme toute très partiel, mais potentialisé par la puissance des armes (une ceinture d'explosifs à la place d'une arme blanche), d'une pratique constante dans l'histoire des adolescents et jeunes adultes mâles.

Dans la période contemporaine, la perte des différences entre les âges, faute de césure claire entre l'adolescent et l'adulte, entre les sexes qui amènerait davantage de filles à s'associer à la violence que dans le passé, entre les détenteurs de la violence légitime et de la violence illégitime, entre les savants et les ignorants, les informés et les désinformés... apparaît comme un facteur fécondant et aggravant les tensions conflictuelles.

L'encouragement par l'économique et le politique à la *pléonexie*, cette volonté de posséder toujours plus, a favorisé la généralisation d'une revendication d'une égale puissance d'être, vouée à la déception, mais source de profit et espérance de conquête et de conservation du pouvoir pour les élites. Face à cette revendication impossible à satisfaire pour tous, certains se retrouvent dans un ressentiment identitaire et vouent leur existence à l'inversion macabre de leur revendication première : un destin partagé par la mort imposée à soi-même comme à ses victimes d'une égale impuissance d'être. Une nouvelle perte de différence se produit, couronnant toutes les autres : celle du sacrificateur et du sacrifié, celle du sacrifice de l'autre et du sacrifice de soi. Le sacrifice de soi longtemps prisé comme une vertu et un moyen de repousser la violence (la « bonne » prostituée du jugement de Salomon) devient l'arme de la terreur : le ressentiment identitaire et la promesse d'un paradis doux et glorieux semblent suffire au recrutement relativement massif de candidats à l'attentat-suicide, d'autant plus déterminés qu'ils sont issus de sociétés libérales et opulentes.

Le ressentiment traduit l'incapacité à accéder à une puissance d'être comparable à celles des autres, voisins ou modèles désignés par les médias et les modes. L'anorexie est une autre de ses traductions paradoxales de l'aspiration à une égale puissance d'être. Elle aussi peut mener à une sorte de suicide par la réduction de ses chairs. D'autres addictions conduisent à des comportements mortifères comparables. Toutes font perdre la raison et placent la vie bonne au-delà du *conatus*, de la volonté de la persistance dans l'être qui est pour Spinoza commun à tous les êtres vivants.

Telle est la cible, telles semblent être ses motivations. Au terme de ce diagnostic, les modalités des actions à mener pour infléchir la tendance sont bien entendu difficiles à imaginer et, plus encore, semblent peu aptes à susciter d'emblée le consensus qui serait nécessaire à leur adoption.

3.2. Des mesures européennes

Comme l'indique l'ordre de présentation choisi, la question posée doit recevoir des réponses au niveau pertinent. Si une cosmopolitique ne peut être envisageable à ce stade, il est en revanche nécessaire de reconnaître la communauté de destin de l'Union européenne en tant qu'elle est ciblée comme le ventre mou et, simultanément, la pointe avancée du néolibéralisme mondialisant.

L'Union européenne ne renouvelle plus seule ses générations. Elle constitue pour longtemps encore un pôle d'attraction pour les déshérités de l'Afrique et du Moyen-Orient. Certains pays européens ont de surcroît une responsabilité considérable dans cette situation qui résulte des promesses de la colonisation et des échecs des décolonisations incapables de donner naissance aux institutions adaptées à l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes proclamé par le droit international onusien. L'Empire romain n'a pas résisté aux invasions barbares mais il est en partie parvenu, avec l'aide des institutions ecclésiastiques et au terme d'éclipses plus ou moins longues, à transmettre une partie de son organisation urbaine, viaire et juridique aux peuples qui lui ont succédé. La question européenne (et celle de son extension Atlantique Nord) se reformule désormais en une **politique de civilisation européenne (1)** qui lui permettrait de diffuser et de pérenniser dans une certaine mesure (probablement réduite) les valeurs auxquelles elle tient plus particulièrement. La définition d'une telle politique est un préalable à tout le reste.

L'Union européenne devrait dès lors changer radicalement d'orientation : alors qu'elle se vit aujourd'hui comme l'avant-garde du désarmement néolibéral face à la régulation par les entreprises et les marchés sur lesquelles elles se confrontent, elle devrait concentrer ses efforts et ses politiques sur des priorités orthogonales : **une politique intra-européenne visant à un détachement des valeurs matérialistes au sein de la jeunesse (2)** et **une autre favorable à une intégration effective des migrants autour des qualités avérées de la conception théologico-politique européenne (3)**. Ces mesures devraient être complétées par **une politique étrangère en faveur d'une stabilisation du monde arabo-musulman (4)** en comprenant que la conception jeffersonienne de la majorité aboutit le plus souvent dans des pays aux structures familiales et ethniques fort différentes de celles de l'arc Atlantique Nord, à une tyrannie sur des minorités et aux soubresauts qu'elle engendre.

Nous sommes bien conscients du caractère irréaliste en l'état de ces suggestions, mais en quoi des mesures de politique monétaire, de réglementation des abattoirs ou même de reconnaissance dans les traités des origines chrétiennes de l'Europe changeraient suffisamment la situation déplorée.

3.3. Des mesures nationales en France

Dans la mesure où la France se trouve objectivement dans la situation la plus grave (en dehors des pays musulmans bien entendu) par rapport au fondamentalisme post-moderne (histoire coloniale, démographie, crispations laïcistes, prétention à participer activement à des conflits armés hors de ses frontières...), elle doit définir une politique spécifique.

Face à la nécessité d'une meilleure compréhension de la religion et du fait religieux, la loi de 1905 fournit un levier essentiel en autorisant l'Etat à assurer **un financement des aumôneries à un niveau significatif (5)**. Cette faculté est sans doute la plus essentielle parmi celles offertes de manière limitée par la loi pour se rapprocher des *adulescents*. Les aumôniers devront fournir des garanties, ce qui implique des exigences pour toutes les confessions sur la **qualité de leur formation théologique (6)**. La question des lieux de cultes se pose sans doute aussi pour les mosquées, mais la concentration des faibles moyens que les collectivités publiques seront en tout état de cause disposées à engager doit conduire à des arbitrages.

Pour autant, le problème n'est, d'une certaine façon, religieux que par surcroît, un point de cristallisation pour une partie de la jeunesse plus largement désenchantée par une société qui la pare de toutes les vertus et entrave simultanément son droit de cité en le différant et en le restreignant. L'interminable *adulcescence* est un des terrains de la violence et de la vulnérabilité aux messages de haine. Toutes les politiques publiques qui ont pour effet de retarder l'entrée dans la vie active devraient être revues et modifiées au profit d'un **plan d'entrée précoce dans la vie autonome (7)**. Quoi qu'on en dise parfois, l'accroissement de la part de la jeunesse qui aura obtenu la reconnaissance d'une citoyenneté complète, habitera un appartement dont elle paie le loyer et sera en mesure de choisir avec qui vivre, réduira les possibilités de recrutement et les tentations suicidaires. Il n'y a pas si longtemps, le service national fonctionnait pour les jeunes gens qui y étaient astreints comme un rite de passage, suspendant les relations anciennes et parfois toxiques, fournissait l'occasion d'une réflexion sur son avenir et apportait une formation à la vie en collectivité et ses exigences. Quelles qu'en soient les modalités, de telles étapes / temps de rupture doivent être organisés sans tarder pour les générations futures.

3.4. Un cosmopolitisme interreligieux, utopie ou horizon raisonnable ?

En définitive, et pour revenir à notre propos général, à quelles conditions la violence serait-elle supposée suffisamment contenue, à défaut de pouvoir être définitivement éradiquée d'un Royaume de Dieu sur Terre selon la promesse évangélique ? Il faudrait que les institutions historiques de sa contention, successivement et concomitamment les religions et les États souverains, se fondent dans un ensemble harmonieux aspirant à et garant de la paix perpétuelle dans les rapports humains interindividuels et entre collectivités ; ce que l'on pourrait nommer ici un cosmopolitisme interreligieux. Or, tant le cosmopolitisme que le dialogue interreligieux restent à ce jour rudimentaires. Ils devraient pourtant advenir, imposés par la **menace de l'effondrement probable de l'environnement dans les deux prochains siècles : une lutte que tous devraient partager sans exclusive (8)**, quelles que soient leurs divergences sur d'autres questions, à commencer par la vérité. Il s'agit là d'une autre piste à suivre même si personne ne sait à ce jour comment commencer à la tracer.

Le recul de la violence assise sur l'invocation de motifs religieux demandera en tout état de cause une très longue durée, de nombreux efforts et une grande constance. L'attentat-suicide peut constituer une option simple, voire commode, pour tout individu qui estime sa revendication d'une égale puissance d'être insusceptible d'obtenir satisfaction. Et il ne nécessite pas une forte imprégnation religieuse. L'assurance d'une exposition médiatique est probablement un motif plus puissant qu'une lecture littérale de textes mal assimilés pour pousser à l'acte.

La riposte de l'humanité à la situation de crise actuelle lui « coûtera » en tout état de cause beaucoup plus cher que le sacrifice de leur vie à de nombreux désespérés s'imitant les uns les autres.